



COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE

Date et heure de la réunion :
Vendredi 9 novembre 2018 de 17h30 à 19h30

***Participants :**

Enseignants : Mme FERFAR, Mme MASSARELLI, Mme SEVIN, Mme VINCENT, Mme MORERE (excusée en conseil d'école sur une autre école), Mme DEHAUMONT, Mme ROUSSELLE.

RASED : Mme LACANAL-psychologue, Mme BARITAUD-maîtresse G (excusées)

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme LACOURTHIADE (excusée)

Représentants mairie : Mme MAALEM de 17h30 à 18h30

Délégués des parents d'élèves :

- Titulaires : Karine GARCIA, Valérie DO VAN, Laureline CASSERAT, Andrea TORRES
- Suppléant : Marie AZAIS

Invités :

- Conseillers Pédagogiques : Mme FLAVIER-PARES, Mme JEAN (excusées)
- Directeurs ALAE : Mme DUCHEMIN Anne-Gaëlle de 17h30 à 18h30
- ATSEM : Mme ZIMMERMANN, Mme MEYNOT, Mme PUIG, Mme RAMOS, Mme MALET (excusées)

Sujets abordés lors du conseil :

1/présentation du conseil d'école

Présentation des membres du nouveau conseil d'école	Tour de table des présents. Parents d'élèves : Karine GARCIA maman de Ninon en classe rouge, Marie AZAIS maman d'Arthur en classe orange, Valérie DO VAN maman de Lucas en classe rouge, Laureline CASSERAT maman de Mathys en classe jaune, Andrea TORRES maman de Maëlle en classe orange. Rappel du cadre de fonctionnement des écoles en lien avec les responsabilités et financements de la Mairie et le PEDT.
Présentation du RASED et équipe de circonscription.	Mme LACOURTHIADE inspectrice de l'éducation nationale Mme FLAVIER et Mme JEAN conseillère pédagogique Mme LACANAL Psychologue de l'éducation nationale Mme PINTO : référente de scolarité. Mme BARITAUD-maîtresse G : chargée de l'aide spécialisée à dominante rééducative. Elle travaille sur la prévention et le repérage des difficultés de comportement.

Règlement du conseil d'école	Constitué pour une année et siège valablement jusqu'à renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il vote le règlement intérieur de l'école, donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la communauté scolaire.
Bilan des élections des représentants des parents d'élèves.	51.7% de taux de participation 288 inscrits / 149 votants/ 29 bulletins blancs / 120 suffrages exprimés. 6 sièges pourvus. Aucun incident

2/Vie scolaire

Effectifs par niveau/ par classe.	Effectifs par niveau/ par classe					
	Classe rouge	Classe bleue	Classe orange	Classe violette	Classe grise	Classe jaune
	Mme MASSARELLI	Mme DEHAUMONT Mme MORERE	Mme ROUSSELLE	Mme SEVIN	Mme FERFAR	Mme VINCENT
	PS	PS	MS	MS	GS	GS
	26	25	31	28	28	28
	<ul style="list-style-type: none"> Total : 51 PS / 59 MS / 56 GS => 166 élèves 					
	<p>Nous avons accueilli 51 PS sur deux journées. Les parents ont respecté la rentrée échelonnée ce qui nous a permis d'accueillir sereinement et plus individuellement chaque élève. Les pleurs se sont très vite estompés.</p>					
Organisation des dortoirs.	<p>Les petits sont couchés dans le dortoir principal : 39 lits 12 petits disposent d'un lit dans le dortoir violet Certains PS font la sieste à la maison et reviennent ensuite à l'école à 14h45. Les moyens bénéficient d'un temps de repos en classe, les dormeurs sont couchés en dortoir en fonction de la disponibilité.</p>					
Bilan des réunions de rentrée scolaire et présence des parents.	<p>Chez les PS 24 familles représentées = 47% Chez les MS 32 familles représentées = 53% Chez les GS 25 familles représentées = 45%</p> <p><u>Soit une participation de 48% contre 40% en 2017.</u></p>					
Présentation des activités pédagogiques complémentaires 2018-2019.	<p>Les APC ont lieu les mardis et jeudis de 11h30 à 12h10 pour les MS et GS. Les MS participant aux APC mangent au 2ème service. Passage cette année à des créneaux de 40' pour libérer certaines semaines (la dernière de chaque période et 2 ou 3 en début et fin d'année). Une priorité est donnée aux apprentissages fondamentaux._ Activités en petits groupes d'enfants. Elle s'adresse à tous les enfants selon les besoins identifiés par les enseignantes. Soumis à autorisation des familles. 36 heures dans l'année. Aucun refus cette année.</p>					

Organisation du temps scolaire : présentation des nouveaux horaires et des difficultés rencontrées.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin : 8h20-8h30 ouverture des portes
L'équipe pédagogique constate une dizaine de parents retardataires à l'école.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : lors de la sortie à 11h30, les familles ayant des fratries n'arrivent pas à être à deux endroits en même temps (maternelle / élémentaire) puisqu'il n'y a pas 10' de battement.

Mercredi 11h10 : chaque semaine des familles non inscrites à la garderie laissent leurs enfants aux enseignantes pour diverses raisons parfois jusqu'à 11h20.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30-13h40 pas de retard constaté.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h, une dizaine de familles arrive au-delà de 16h. L'équipe éducative insiste sur le fait que les parents doivent être présents devant le portail aux heures de sorties (11h30 et 16h).

Une solution est en cours d'étude.

L'équipe pédagogique souhaiterait demander un décalage de 5 minutes sur l'ensemble des horaires afin de réguler les problèmes rencontrés. Les parents d'élèves rejoignent l'équipe enseignante sur cette demande de décalage.

Réponse de la mairie :

Les horaires ayant été votés en collaboration avec l'éducation nationale, ils ne seront pas modifiés. D'autant plus que les familles ont des solutions comme les inscriptions à la garderie/ALAE. Le problème des retards est de plus en plus présent dans plusieurs groupes scolaires.

Nous précisons que la configuration des locaux des deux écoles ne permet pas à certaines familles d'être à l'heure. La Mairie souhaite mettre en avant la possibilité de s'inscrire à l'ALAE. Mais les PE refusent pas la forme d'obligation d'inscription à l'ALAE que cela implique. Et cela ne règle pas non plus le problème des retards à 11h30 (car cela voudrait dire une inscription à la cantine).

Mme DEHAUMONT explique qu'il est tout à fait possible de mettre en place un décalage entre les écoles maternelle et élémentaire d'un même groupe scolaire si une partie le demande lors du premier conseil d'école. De même il est autorisé que des écoles d'une même commune, n'aient pas les mêmes horaires. Il faut pour cela une demande conjointe de la Mairie et de l'école auprès du DASEN. Un courrier sera adressé en ce sens à Madame la Maire par l'école.

Questions diverses :

de 11h30 à 16h : plusieurs familles ayant des enfants en maternelle et élémentaire ont du mal à s'organiser pour récupérer les enfants. Que peut-on proposer ?

La Mairie propose une inscription à la cantine à 11h30 et à l'ALAE à 16h.

La directrice de l'ALAE évoque la possibilité de faire passer les enfants de l'élémentaire à leurs parents qui viennent à la maternelle par l'intérieur du groupe scolaire.

La mairie demande de faire remonter la problématique lors de la prochaine réunion de travail sur les flux d'enfants et parents au moment des sorties le 26 novembre.

<p>Concernant le mercredi 11h10-11h30 : les parents qui récupèrent leur enfant à la garderie interfèrent dans le cours de sport sur le terrain de basket. Est-il possible de n'ouvrir l'accès à la garderie qu'à 11h30 ?</p> <p>Sortie à 11h10 le mercredi : les enseignantes constatent-elles toujours un fort absentéisme ?</p> <p>Les projets pédagogiques et sorties prévues.</p>	<p>La mise en place de barrières pour délimiter le chemin de passage des maternelles va être envisagée.</p> <p>Nous apportons une attention toute particulière aux cas d'absentéisme. Cela se traduit par un absentéisme relativement conforme aux années précédentes.</p> <p>PS :</p> <p>Conteuse en octobre Cinéma en décembre Projet couveuse Sortie à la ferme</p> <p>MS :</p> <p>Spectacle « Sur la piste des arts » (en octobre) Cinéma en décembre Animation Médiathèque Musée Saint Raymond en janvier-février La classe orange participe à Danse à l'école Un Musée en fin d'année</p> <p>GS :</p> <p>spectacle La Vie de Smisse en juin Cinéma en décembre sortie à la ferme des Balances fin juin piscine au 3ème trimestre (10 séances)</p>
---	---

4/ Projet d'école et le PEDT

<p>Le projet d'école</p>	<p>Le nouveau projet d'école comporte 3 axes :</p> <p>AXE 1 : Continuité des enseignements Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école : Assurer une programmation cohérente sur l'ensemble de la scolarité en maternelle Actions : des programmations communes, faire progresser la liaison GS/CP, utiliser des supports qui suivront l'élève de la PS à la GS.</p> <p>AXE 2 : <i>compréhension et respect du rôle de chacun</i></p> <p>Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école : Permettre aux enfants et aux parents de bien comprendre leur rôle et leur place dans l'école : ses enjeux, ses contraintes, ses règles, leurs ressources. Impliquer les familles. Diminuer le nombre de conflits</p>
--------------------------	--

<p>Le PEDT</p>	<p>entre les enfants.</p> <p>Actions : création d'un trombinoscope affiché et distribué aux familles (enseignants, ATSEM, animateurs, AVS), création d'un livret d'accueil, création des règles de vie de la cour de récréation, invitation des familles lors des expositions/vernissages et fêtes de l'école, organisation des journées agissant sur la non-violence => visite coopérative de l'école, journée du sport, défis scientifiques, lecture décloisonnée.</p> <p>AXE 3 : créer et partager une culture commune</p> <p>Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école : Développer les moyens d'accéder à la culture, fréquenter des institutions culturelles. Faire de l'école un espace culturel.</p> <p>Actions : augmenter la fréquentation des musées, médiathèque, cinéma. Organiser une à deux expositions dans l'année, utiliser la BCD et avoir vu un spectacle à l'école dans sa scolarité.</p> <p>Un travail en partenariat est mis en place avec l'ALAE avec l'organisation d'expositions communes et la réalisation des fêtes communes.</p> <p>Actuellement le PEDT est en réécriture. Depuis début septembre, réelle volonté d'une unité autour du temps de présence de l'enfant à l'école et ses conditions. Les ATSEMS jouent un rôle important dans le lien entre les temps de la journée de l'enfant et pour faire le lien avec les parents.</p> <p>L'ALAE va mettre en place des séances avec un intervenant qui maîtrise les arts martiaux pour favoriser la communication non-violente et la maîtrise de soi. Une sophrologue interviendra également.</p> <p>Notre priorité est le bien-être des enfants.</p> <p>Toutes les semaines il y a un temps de lecture en lien avec l'association « lire et faire lire » avec des enfants volontaires.</p> <p>Reprise du projet TERRACYCLE</p>
----------------	---

5 / Règlement intérieur de l'école

<p>Les demandes de modifications</p>	<ul style="list-style-type: none"> - interdiction des téléphones portables à l'école - demande de renvoi au règlement départemental type - actualisation des horaires.
<p>Le vote</p>	<p><u>Adopté à l'unanimité</u></p>

6/ Collectivité

<p>Point sur les absences des ATSEM.</p>	<p>4 demi-journées de non présence à l'école, remplacées et nous en remercions le service.</p> <p>24 demi-journées de non présence à l'école, non remplacées seulement pour la période 1 (septembre-octobre). Essentiellement dû à de la formation qui représente un droit pour le personnel.</p>
--	---

<p>Travaux : remerciements</p> <p>Questions diverses : L'avancée de la réflexion sur la rénovation de l'école</p> <p>Carte scolaire : sa refonte est prévue pour une application à la rentrée 2019. Les directeurs d'école et les représentants de PE seront associés à cette démarche ? Quel est le calendrier prévu ?</p> <p>Demande d'un toit pour attendre à l'abri devant le portail rue du Château d'eau.</p> <p>Projet Terracycle : demande d'un container pour stockage sur l'école en attendant l'expédition</p>	<p>En première période de l'année cela est très compliqué surtout avec 5 ATSEM pour 6 classes et des élèves peu autonomes. Comme ce sont des formations la Mairie précise que cela ne peut être considéré comme une absence et donc comptabilisé comme tel.</p> <p>Concernant le principe de remplacement, il est décrit dans la charte des ATSEM écrit par la mairie de Colomiers en collaboration avec l'éducation nationale. Pour les écoles de 6 classes, les ATSEM sont remplacées à partir de 5 jours d'absence ou de non présence dans une école, sous réserve de disponibilité d'agent compétent assurant le remplacement.</p> <p>La directrice informe que la charte des ATSEM peut être réévaluée annuellement car elle se veut être un document vivant. Il est d'ailleurs écrit dans cette dernière qu'une réunion de bilan annuelle sera organisée, elle souhaiterait y participer.</p> <p>M. Franceschi est toujours très à l'écoute et très réactif pour les travaux du quotidien. Nous le remercions ainsi que ses équipes de techniciens.</p> <p>La plénière a eu lieu en octobre. Nous demandons d'avoir un compte rendu « officiel » de la Mairie sur les plénières. Lors de ce rendez-vous, Madame VALAX a évoqué l'audit de 2015. Depuis il y a eu un retour aux écoles. Des écoles ont été évoquées comme très prioritaires en termes de rénovation, Jules Ferry et Lamartine. Pour les autres, il n'y a pas de rénovation prévue sur ce mandat qui s'achève en 2020. La Mairie précise que l'investissement de 90Keuros a quand même été réalisé sur cet été pour rénover le chauffage de l'école.</p> <p>Pas de refonte en cours ni en 2019. Ouverture de l'école Simone VEIL dans les locaux de Paul Bert et refonte de ce secteur seulement. Par ricochet, le groupe H Boucher sera peut-être touché.</p> <p>La mairie est opposée à cette demande. La mairie informe qu'Hélène Boucher n'est pas un cas isolé. L'équipe enseignante informe que nous avons une configuration qui nous impose de sortir des locaux pour ouvrir le portail, contrairement aux autres écoles de la commune.</p> <p>Suite à l'attribution d'une subvention, le container va être mis en place.</p>
---	--

<p>Installation d'une boîte aux lettres pour les associations de parents d'élèves au 2 rue du Château d'eau (dont nous aurions les clés, notamment pour faciliter l'organisation du vide-grenier) ?</p> <p>Les badgeuses sont très souvent en panne. Quelles solutions ?</p>	<p>l'API doit envoyer un courrier mais cela ne va pas poser de problème.</p> <p>L'information n'a pas été remontée au préalable par l'ALAE donc la Mairie n'a pas d'information à donner. Le cas va être évoqué.</p>
<p>a</p>	

7/Sécurité et équipement

<p>Bilan de l'exercice incendie du 17 septembre 2018.</p> <p>Bilan du PPMS du 17 octobre 2018 (intrusion).</p> <p><u>Question diverse :</u></p> <p>Les parents d'élèves sollicitent une rencontre avec les responsables de la voirie pour évoquer les projets d'accès à l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -En interne sans présence des secours -Toutes les classes ont entendu le signal, sauf le préfa orange. -Tout le monde a rejoint les lieux de regroupement. Mise en difficulté pour la classe bleue de l'école maternelle puisque leur issue de secours était fermée à clé. -Regroupement en bon ordre. Réaction immédiate à l'alerte. -Tout le monde a respecté les consignes -Le comptage a été réalisé sans problème <p>Une étude est en cours pour trouver une solution optimale concernant l'issue de secours de la classe bleue.</p> <p>Bilan très positif, signal entendu dans toutes les classes Le silence a été respecté, les portes étaient fermées. Le signal n'a pas été entendu par la directrice qui se trouvait dans son bureau en réunion avec un responsable de la mairie. Ce qui pose le problème de la qualité du signal. Nous envisageons donc de faire un exercice PPMS sans avertir totalement les personnels sur le jour et l'heure.</p> <p>Le rendez-vous est programmé entre une représentante API, Monsieur BACCA et un responsable de la voirie. Ce dernier fait le lien avec Toulouse Métropole.</p>
---	---

8/coopérative scolaire :

Coopérative scolaire état des comptes.	Solde : 1888,42e début année
Bilan des dons.	achats de classe 100euros 262euros spectacle MS 322euros spectacle PS assurance 420e Incorruptibles environ 340e Cinéma environ 588e
Les actions de l'école.	Crédits : vide-grenier 365e dons 1684e vente des photos individuelles en cours et de classe à venir
Propositions des associations	Idées PE vente de chocolats
	Solde actuel : 2224,14e